

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 31

Artikel: Moins de dentistes ; plus de dents
Autor: Mayor, Paul-E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sont inutiles. Les choses sans remède ne méritent pas d'arrêter notre esprit.

Trouver un compagnon sympathique est un point de la plus grande importance. Les joies du voyage se doublent quand on les partage avec un ami qui sent comme vous. Au contraire, si l'humeur de votre compagnon est contraire à la vôtre, vous n'aurez que désagréments.

Non seulement un compagnon de voyage doit avoir nos dispositions, mais aussi la bourse garnie comme la nôtre. S'il dépense plus que nous, il nous humilie; s'il est forcé de dépenser moins, il nous gêne.

Gardons-nous de ceux qui ont un goût exclusif pour telle ou telle chose, et qui veulent tout ignorer en dehors de leur dada. Une telle compagnie nous serait une source de contrariétés de toute sorte.

Evitons encore ceux dont l'idéal est de voyager vite. Il est des gens qui trouvent qu'une heure est plus qu'il n'en faut pour voir Rome et Pompéi. On les lancerait d'un bout du monde à l'autre dans un tube de télégraphe pneumatique qu'ils seraient à peine contents!

« Voici, dit un auteur anglais, l'avantage des voyages. D'acteurs, nous devenons des spectateurs, débarrassés pour un temps de tout lien, de toute relation, de toute responsabilité, n'ayant rien à faire qu'à regarder et qu'à bien voir. La diversité des caractères et des mœurs est faite pour nous instruire et nous amuser. La variété des langues, des vêtements, des manières de vivre, des cérémonies religieuses, des mœurs, des plaisirs, des arts, du climat, du gouvernement, accapare notre attention et nous arrache au sillon tout tracé de nos soucis de chaque jour. »

Si ce résultat ne doit pas être atteint, croyez-moi, restez chez vous.

A l'école.

Lundi dernier, un de mes élèves me demandait congé pour aider à son maître à changer les vaches d'écurie.

- Pourquoi me demandes-tu congé?
- M'sieu, c'est pour *transvaser les bêtes!*

Le bon Dieu lui pardonnera.

Il est de règle de commencer et de finir la classe par une prière; celle de sortie commence par ces mots: « O Dieu, qui nous as assisté pendant cette école..... etc. »

Un élève qui bégaye un peu, surtout lorsqu'il est ému, devait prier ce jour-là. Il commence: O Dieu, qui nous as astiqué pendant cette école..... etc. »

Charmante Sylvie¹.

Au sortir des inoubliables représentations de la *Dime*, de M. René Morax, à Mézières, les spectateurs fredonnaient la mélodie de couplets que chantait en rondant une troupe de garçonnets et de jeunes filles. Cet air, qui ravit tout le monde, était celui d'une antique coraule d'Estavayer, intitulée *Charmante Sylvie*. Nombre de nos lecteurs nous demandant de le reproduire dans le *Conteur*, nous le donnons ci-dessous avec le texte.



¹ La librairie Labastrou, à Fribourg, a publié un intéressant recueil des *Chansons et coraules fribourgeoises*.



1
Charmante Sylvie!
— Servanta, Monscheu!
— Que fais-tu seulette
Dedans ces bas-lieux?
— Felou ma quenouille,
Vuerdou mè muton,
Quand la nè approuzze
Min vè à la maison.

2
— Sent-ce là, Sylvie,
Tes amusements?
Jeunette et jolite,
N'as-tu pas d'amant?
— Qu'èthe què vo mè ditè,
Monscheu, qu'èthe qu'on aimant?
Djamè dè ma via
Ma mère m'in da parlà.

3.
— Si ta mère, Sylvie,
Ne t'en parle pas,
L'amour, jeune fille,
Ne te le dit-il pas?
— Qu'èthe què vo mè ditè,
Monscheu, qu'èthe que l'amour?
Djamè dè ma via
N'ai entendu ci mot.

4.
— Cruelle Sylvie
Tu me fais languir,
Espoir de ma vie,
Tu me fais mourir.
— Tié mè faut the faire,
Monscheu, por vo vuéri?
A l'apothicaire
Ondré lou quéri.

5.
— De l'apothicaire
Je n'ai pas besoin,
Mon cœur et ma vie
Sont entre tes mains.
— Qu'èthe què vo mè ditè,
Monscheu, ne tignou ran
Qué ma quenouillèta
Dè rita dè lan.

Moins de dentistes; plus de dents.

Ces dents! depuis si longtemps qu'elles font souffrir l'humanité! Qui donc découvrira le panacée à tous les maux qu'elles occasionnent? Car chacun n'est pas susceptible de mettre en pratique le précepte qu'enseigne le proverbe:

Rage d'amour fait passer le mal de dents.

En consultant quelques livres de médecine et dictionnaires sur « les Moïens de conserver sa santé », datant de 1690 et 1730, je trouve des conseils fort étranges sur l'hygiène des dents. En ces temps-là, comme en notre siècle, les questions dentaires tourmentaient tous les esprits — même ceux des amoureux — et il est intéressant de lire ce qu'enseignait alors la Faculté sur cet important sujet.

La plus grande préoccupation d'alors n'était pas de soigner les dents, mais bien de les faire tomber sans douleur. Y parvenait-on? On serait tenté de le croire, à lire les optimistes recettes des ouvrages que j'ai sous les yeux. Pour les pauvres diables qui faisaient alors métier de vendre leurs dents cette question devait avoir son importance. Quelque riche personnage avait-il une incisive gâtée, vite il en achetait une autre saine et blanche à un malheureux qui consentait à se la laisser extraire et il en parait son propre palais. Car les dents transplantées repoussent fort bien. John Hunter, le célèbre chirurgien anglais du XVIII^e siècle, ne raconte-t-il pas, dans son *Histoire*

naturelle des dents de l'homme, qu'il réussit à faire reprendre une dent dans la crête d'un coq! Faire arracher ses dents sans douleur, sans risquer d'être endormi pour toujours par le chloroforme, quel rêve!

Ecoutez comment s'y prenaient nos ancêtres.

Secret admirable pour faire tomber une dent sans douleur: Prenez un lézard vert en vie, que vous mettez dans un pot de terre neuve, non verni, que vous boucherez, et lutterez bien ce pot, et le mettez dans un four, lorsque vous connoîtrez que le lézard sera mort, retirez le pot du four, et l'ayant laissé refroidir, faites un trou sur le couvert de la circonférence d'un pois, par lequel faites couler une once d'eau forte, et demi once d'eau de vie, de la plus forte mêlée ensemble; puis bouchez le trou avec de la terre grasse, et remettez le pot au feu, jusqu'à ce que le tout soit consommé, et le lézard réduit en poudre, laquelle vous prendrez et pilerez dans un mortier de bois, et la garderez en lieu sec, pour vous en servir comme il s'ensuit:

Frottez-en la gencive de la dent gâtée ou douloureuse, et un moment après, elle fera séparer la chair de la gencive, même la dent de la mâchoire, et ainsi vous la pourrez tirer facilement et sans douleur.

Autre moïen: Prenez du Lait de l'herbe Titimale, mêlez-le avec un peu de farine de Froment, mettez de cette pâte au bout d'un petit brin de bois ou du doigt, touchez-en la dent, et aussitôt elle tombera.

Autre moïen: Prenez Roses rouges, deux onces, faites-les bouillir en fort Vinaigre, l'espace d'un jour et une nuit, puis vous les ferez sécher et les réduirez en poudre, que vous mettez dans la dent et subitement elle tombera.

Il y en a d'autres, tout aussi curieux, tel ce Pyrètre du Levant qu'il faut laisser « infuser dans un plat plein de vinaigre l'espace de quarante jours ».

Parfois nos ancêtres essayaient de guérir la dent malade au lieu de l'extraire.

Pour faire tenir les dents qui branlent: I.° Il faut prendre des feuilles vertes de Prunier ou de Romarin, et les faire cuire avec du gros Vin ou du Vinaigre, gargarisez bien chaudement la bouche de ce vin et rôtirez souvent.

II. Prenez de l'Encens, mettez-en dans le feu, et recevez cette fumée avec un entonnoir, duquel vous mettrez le bout sur la dent.

III. Prenez des Vers de terre calcinez, dont on se frottera les dents; ou bien un foye de Veau séché au four et mis en poudre, ajoutant autant de Miel et faisant faire le tout en consistance d'opiate.

Pour les dents agacées: Mâchez du Fromage de Chèvre.

Pour faire venir les dents à un enfant sans douleur: I. Prenez la tête d'un Lièvre bouilli ou rôti, il n'importe, ôtez-en la cervelle, mêlez-la avec un peu de Miel et de Beurree, et frottez-en souvent les gencives de l'enfant.

II. Prenez un coq, coupez avec des ciseaux un peu de sa crête, et du sang qui en sortira, frottez-en les gencives de l'enfant une fois ou deux. C'est un remède éprouvé.

III. Pendre au col de l'enfant cette pierre qui se trouve dans la tête de quelques Limaçons de cave, ou la dent d'un Lion, ou celle d'un Poulain qui aura un an, ou un œil de Cancer¹. Sinon on frotera les gencives, ou avec de la moëlle de Cerf ou de la graisse de Poule mêlée d'un peu de Miel, ou avec du Lait de Chienne; sinon brûlez des dents de Chiens, et frottez-en les gencives avec la cendre, elle leur fera sortir les dents sans douleur.

Pour la douleur des dents: I. Prendre des Pilules Cochées pour purger la tête afin d'être plutôt guéri et plus sûrement.

II. Que si la douleur est causée de chaleur, il faudra absolument saigner et rafraîchir les entrailles, soit avec des lavemens, ou avec du petit Lait ou de la Casse.

III. Faites un petit paquet de l'herbe Osperata Muralis Minima, pendez-le au cou, desorte qu'il descende entre les deux épaules.

IV. Prenez la patte gauche de derrière d'un Crapaud séché au Soleil, mettez-la entre deux linges fins, et l'appliquez sur la joue à l'endroit de la dent qui vous fait mal, et la douleur cessera.

¹ Crabe, tourteau ou cancer.

V. Faites chauffer une aiguille à tricoter, ou une broche à rôtir par un bout, appliquez ce bout chaud sur le petit croquant de l'oreille, qui va en dedans, pour y brûler seulement la peau qui est dessus ce croquant. Il la faut brûler du côté du mal, et quand la dent vous cause de grandes douleurs, pour l'ordinaire le mal de dents se passe pour toute la vie, ou au moins pour plusieurs années.

Que préférez-vous employer pour soigner vos dents ? Les lézards verts, le lait de titimale, les vers de terre calcinés, le fromage de chèvre, les têtes de lièvres, le sang de coq, les limaçons, les dents de lion, les yeux de crabe, la moëlle de cerf, la cendre de dents de chiens et les pattes de crapaud qu'ordonnaient les hommes de l'Art du XVII^e siècle ou les clefs de Garengot, les daviens, les langues de carpe, les pied-de-biche, les pinces, ou autres instruments de torture que nos dentistes d'aujourd'hui manient avec tant de dextérité.

PAUL-E. MAYOR.

Réflexion d'un pompier en voyant défiler d'un pas alerte, sous une pluie battante, le bataillon de nos jeunes recrues : « On voit bien qu'ils sont faits au feu : ils ne craignent pas l'eau. »

Le secret de la chance.

Quelle loi réserva dans ce monde exemplaire Tant de biens pour Jeannot, pour moi tant de misère ? Serait-il donc un sage et serais-je un vaurien ? De grâce, expliquez-moi ces honneurs, son partage, Ce mépris qui me suit ou m'attend au passage ? C'est que... vous travaillez, et que lui ne fait rien.

Il dormit, il mangea but, joua tout à l'aise ; Nul profit ne lui fit digestion mauvaise, Nul huissier, procureur à son huis ne frappa : Inscrivez donc, messieurs, sur cette tombe illustre : « Jean-Jeannot accomplit son quatorzième lustre Et fut... le fils de son papa ! »

(La Guipée.)

L'impôt personnel.

Messieurs les municipaux et messieurs les conseillers communaux de Lausanne, qui avez doté notre ville de l'impôt dit personnel, et vous, messieurs les commissaires chargés d'en établir les rôles, vous pouvez vous vanter d'avoir fait de la belle besogne ! Nous avions comme contributions nouvelles la taxe sur les vélocipèdes et la capitation de trois francs, payables l'une et l'autre à l'Etat. Cela ne vous paraissait pas suffisant, il vous fallait aussi un impôt communal battant neuf, et vous avez imaginé une seconde capitation dans les limites de 3 à 300 francs par contribuable.

— C'était notre devoir, nous direz-vous, la caisse est vide et le public demande chaque année de nouvelles fantaisies, il faut bien que nous nous procurions de l'argent !

— De l'argent ! les autorités n'auront bientôt plus d'autre mot à la bouche. De l'argent, toujours de l'argent !... Soit, nous vous en donnerons, puisque, sans argent, nous n'aurions ni écoles, ni éclairage des rues, ni eau, ni balayage, ni police, ni rien de rien. Prenez-le, notre argent ; mais au moins mettez-y quelques formes, n'ayez pas l'air de nous le voler, que dis-je ? de nous égorger, de nous saigner tout vifs.

Nous couillons tranquillement notre vie, sans songer à mal, nous remémorant avec attendrissement les nobles joies du Festival vaudois, lorsqu'un méchant chiffon de papier plié en quatre et portant le *recommandé* des missives importantes nous arrive inopinément. C'était le bordereau du fameux impôt personnel. Adieu, dès lors, notre douce quiétude. Nous sommes furieux, messieurs, furieux, exaspérés, enragés. Défiez-vous des Lausannois enragés, messieurs les conseillers !

Mon voisin Louis, vous le taxez 250 francs, c'est bien fait, parce que c'est un pingre qui jusqu'ici n'a jamais payé ce qu'il devait. Mais moi, messieurs, me jeter une tuile de 275 francs ! Cela, messieurs, est une injustice, une criante injustice, bien involontaire, je n'en doute pas, car vous ne pouviez pas savoir que je ne roule pas carrosse, que mes deux poses de vigne ne m'ont rien rapporté l'année dernière et que mon oncle le banquier, mort ce printemps, ne m'a légué, pour tous biens, qu'une chromolithographie représentant Napoléon I^{er} à Sainte-Hélène, œuvre d'art taxée fr. 1.25 avec le cadre.

Vous ignoriez tout cela, sans quoi vous n'auriez pas attristé mes vieux jours avec votre sanguinaire bordereau. Deux cent septante-cinq francs ! où voulez-vous que je les prenne, quand j'aurai payé l'impôt foncier, l'impôt mobilier, l'impôt sur le loyer, l'impôt sur les voitures, l'impôt sur les vélocipèdes, l'impôt sur les chiens, la taxe militaire, les assurances contre l'incendie, la taxe personnelle cantonale ? Et dire que j'ai des voisins qui m'envient de payer des contributions aussi variées ! Où la jalousie ne va-t-elle pas se nicher ?

Dans le quartier que j'habite, nous avons tous été horriblement maltraités par la commission de taxe, sous prétexte que c'est un quartier de rentiers. Vos victimes, messieurs, sont trop bien élevées pour tenter, en guise de représailles, un coup de main à la mode de Belgrade sur le konak de la place de la Palud. Mais voici ce qu'elles me chargent de vous dire très respectueusement :

« Si les chiffres de nos bordereaux ne sont réduits des neuf dixièmes, nous plierons bagages incontinent et émigrerons en masse dans les communes voisines, Prilly, Renens, Romanel, Le Mont, Epalinges, Pully ou Paudex. Là, nous bâtirons des maisons, nous créerons des rues, des villes même. Tout Lausanne nous suivra, et il ne restera plus dans la capitale que le Conseil d'Etat, les tribunaux, la municipalité, la gendarmerie, les agents de police et une demi-douzaine de tailleurs et de cordonniers de langue allemande. De 50,000 la population tombera à 543 âmes, y compris les femmes et les petits enfants. »

Anéantie par le volcan de l'impôt personnel, Lausanne ressemblera alors à Pompéi et à Herculanium. Ce sera une cité morte, d'où vous-mêmes, ô nos édiles, vous ne tarderez pas à fuir. Et alors, messieurs, viendra la fin du monde ; car une ville sans municipalité n'est plus une ville.

Pauvre Lausanne ! Pauvres Lausannois qui ne demandons qu'à continuer de remplir la caisse de M. le boursier Joyet dans la mesure de nos moyens, nous n'aurons plus la consolation de nous demander à quoi en est la question des ponts, si Montoie verra s'édifier un four crématoire, si l'église de Saint-François aura des vitraux avec le portrait de son ancien patron, combien de fois l'on pavera, dépavera et repavera les places et les rues ! Adieu tout ce qui nous attachait à la vieille cité impériale !

Nous pleurons tous en songeant à ces choses, messieurs. Seul, ce snob de Benjamin, un autre de mes voisins, est de bonne humeur. Vous l'avez taxé 180 francs. « Je n'aurais jamais cru qu'on me supposât calé à ce point, m'a-t-il dit, la commission de taxe fait bien les choses. »

Ainsi que chante à peu près Jaques-Dalcroze :

Il est des fous un peu partout,
Il n'en est pas qu'au Val de Joux.

ARISTIDE

Contre les morsures de chien.

On sait qu'un nouveau cas de rage s'est déclaré à Lausanne, il n'y a pas longtemps, et qu'une personne mordue par un chat hydrophobe a été envoyée à Berne, où elle a été traitée d'après la méthode de Pasteur.

Les bienfaits du traitement antirabique trouvé par le savant français commencent à être connus dans tous les pays ; mais il était de croyance courante, il y a vingt ans à peine, dans les départements de la Nièvre, du Cher, de l'Indre et du Loiret, que l'on étouffait encore entre deux matelats les individus enragés.

On lit dans *Erreurs et préjugés*, par J. B. Salgues (1818), le passage suivant :

« C'était, il y a quelques années, un usage barbare, mais établi dans toute l'Europe, d'étouffer sous des matelats, de saigner de tous leurs membres et d'étrangler les infortunés qu'on croyait atteints de la rage. »

Heureusement qu'il existait alors d'autres moyens de prévenir et de combattre la rage, comme ceux-ci, que cite un ouvrage de médecine :

« Avez-vous peur d'être mordu par un chien enragé, allez à l'abbaye de Saint-Hubert des Ardennes ; le sacristain prendra un petit couteau, vous lèvera légèrement sur le front une petite portion de l'épiderme, vous y greffera, en écusson, une fibrille de l'étole du saint et vous voilà en mesure contre les chiens malades. »

« Si, au contraire, vous avez été mordu, prenez la poste, arrivez au monastère ; le sacristain fait chauffer la clef de Saint-Hubert, vous l'applique sur le front, et vous voilà guéri. »

« Il est vrai qu'il faut donner quelque chose au couvent... mais vous auriez donné aussi quelque chose au chirurgien, au médecin, à l'apothicaire ; et tout bien compté, le sacristain ne vous prend pas plus cher que n'auraient fait les trois suppôts d'Esculape. »

Rabelais, lui, préconisait contre les morsures de chien un moyen encore plus simple et moins coûteux :

« Courez toujours après le chien, jamais ne vous mordra. »

C'est le contraire du remède contre la soif, ajoutait-il :

« Buvez toujours avant la soif et jamais ne vous adviendra. »

Artiste et épicier. — On demande à l'artiste de soigner ses intérêts matériels comme le fait un épicier. — Que l'on demande à celui-ci de nourrir notre âme de son sucre et de sa cannelle.

Le beau jeune homme est le titre de la dernière pièce d'Alfred Capus, que nous donnera ce soir, au Théâtre, la Tournée Brasseur. *Brasseur*, lui-même, tiendra le rôle principal, dont il est le créateur.

Alfred Capus est l'auteur dramatique à la mode ; son genre est sans doute très discuté et ne nous paraît pas destiné à une bien longue carrière ; mais il lui faut reconnaître beaucoup d'esprit et de finesse, deux qualités précieuses et qui peuvent assurer le succès du jour. Parlant de la pièce, un journal parisien dit : « C'est gai, joli, spirituel, bien portant. » Voilà, certes, tous les gages d'une amusante soirée. Et puis, n'oubliez pas que c'est *Brasseur*. Vous entendez bien, *Brasseur* !!

Notre article patois a dû, par le fait d'un contretemps de la dernière heure, être renvoyé au prochain numéro. Nous exprimons notre regret à nos lecteurs.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.